

**Depuis le début des travaux de l'acte II de la Métamorph'Ose engagée sur différents secteurs du cœur de ville, la Ville de Lunel a mis en place différentes actions pour soutenir les commerçants et artisans. Aujourd'hui, un nouveau dispositif fait son entrée pour favoriser l'accès aux commerces malgré la période de travaux.**

Pour une ville comme Lunel, avoir des commerces et des artisans installés sur son territoire est un véritable atout et pour la population et pour l'attractivité de la cité. En effet, ces commerces, qu'ils soient installés en centre ville ou en périphérie, sont souvent des commerces de proximité, gages d'accueil personnalisé et privilégié, mais également synonyme d'un savoir-faire et d'une expérience, de qualité, de contact humain. C'est ce qui peut faire la différence : le client aime avoir un lien de confiance avec son commerçant et le petit plus avec des conseils et un accompagnement.

Il était donc important pour la Ville de Lunel de soutenir ses commerçants et artisans, d'autant plus pendant une période de travaux. C'est pourquoi, la Ville a déjà mis en place plusieurs actions pour que le public continue à consommer dans ces différents commerces. Ainsi, une signalétique rafraîchie et repensée a été installée aux quatre coins du centre-ville pour indiquer le parcours commerçants aux clients. Tous les commerces et leur secteurs d'activités sont indiqués et fléchés pour chacun trouve ce qu'il a besoin.

Actuellement, c'est une campagne de communication qui s'affiche sur les différents planisphères de la ville. La municipalité a réservé dans son parc de panneaux publicitaires en grand format, différentes périodes d'affichages qui seront réservées à la communication de soutien aux commerçants.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, la Ville de Lunel a déployé un nouveau dispositif à destination des futurs clients. Pour faciliter l'accès et des possibilités de stationnement nécessaires à la venue des usagers en centre-ville, la Ville de Lunel a passé un avenant avec la société en charge de la gestion du Parking du Canal pour y augmenter la durée de la gratuité de stationnement. Ainsi, la Ville a voté lors du dernier conseil municipal de passer la période de gratuité de 40 minutes à 1h10 ! Cela représente une participation financière à hauteur environ de 35 000 € TTC pour la Ville de Lunel.

Une bonne nouvelle pour les fêtes de fin d'année et les futurs clients : vous aurez plus de temps pour venir flâner dans les rues du cœur de ville et trouver vos cadeaux de Noël chez vos commerçants et artisans ! Alors n'hésitez pas, d'autant plus que la Ville de Lunel maintiendra cette augmentation de la période de gratuité sur le Parking du Canal jusqu'au 31 mai 2024 !

***L'ESSENTIEL :***

**Soutien aux commerçants & artisans : la Ville de Lunel augmente la gratuité sur le Parking du Canal**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023 jusqu'au 31 mai 2024, la gratuité du stationnement sur la Parking du Canal passe de 40 mn à 1h10 !

La Ville de Lunel investit environ 35 000 € pour favoriser l'accès et le stationnement des usagers en centre-ville.

